

PROJET ASSOCIATIF

Mission Locale Clermont
Métropole & Volcans

2024 - 2027



Sommaire

PARTIE I – Préambule

Edito de Madame Wendy Lafaye, Présidente Déléguée	3
Projet associatif: enjeux et méthodologie	4

PARTIE II – De la création du réseau à la Mission Locale Clermont Métropole et Volcans

Historique du réseau	5
L'association régionale AMILAUURA	6
Histoire de la structure	7

PARTIE III – L'ADN de la Mission Locale

Ses valeurs et sa raison d'être	8
Ses Missions	9
Son offre de service	10
La gouvernance de la Mission Locale	11
Une équipe pluridisciplinaire au service des jeunes, des employeurs et des partenaires	12

PARTIE IV – Les spécificités de la Mission Locale

Un territoire vaste et diversifié : de l'urbain au rural	13
Typologie du public	14

PARTIE V – Contexte socio-économique et ancrage territorial

Les caractéristiques socio-économiques	16
Les partenaires au cœur de notre action	18

PARTIE VI – Les grandes orientations de la Mission Locale

Les ambitions pour les jeunes	19
Les ambitions pour les employeurs	20
Les ambitions pour les partenaires	21

Conclusion	22
------------------	----

Annexes

Annexe 1 : CV de la Mission Locale	23
Annexe 2 : Lettre de motivation de la Mission locale	24



L'ÉDITO Wendy LAFAYE

Présidente Déléguée Mission Locale
Clermont Métropole & Volcans

Chers collègues, partenaires, auditrices et auditeurs,

La Mission Locale Clermont Métropole et Volcans s'engage depuis sa création en 1982 dans un accompagnement global et personnalisé des jeunes de notre territoire. Après plusieurs mois de travail, nous sommes désormais fiers de présenter notre projet associatif dans le cadre de ce processus de labellisation, qui représente à la fois un enjeu de reconnaissance du travail de qualité mené par les professionnels de la Mission Locale et une étape clé de notre démarche d'amélioration continue.

Notre mission est simple mais essentielle : offrir à chaque jeune, qu'il soit en recherche d'emploi, de formation, un peu perdu ou en quête de nouvelles opportunités, les clés pour réussir son insertion professionnelle et sociale. Cette mission est portée par des valeurs fortes : bienveillance, écoute, adaptabilité, confiance, proximité et inconditionnalité. L'accueil inconditionnel des jeunes est, depuis le rapport de Bertrand Schwartz en septembre 1981, l'ADN des Missions Locales et je suis fière de voir que plus de 40 années après, dans un environnement en constante évolution, notre boussole n'a pas bougé.

Au-delà de la qualité de l'accompagnement que nous offrons, ce projet associatif se construit autour de l'engagement de toute une équipe. Chaque jour, nos conseillères, conseillers et intervenants partenaires, en lien étroit avec les institutions, entreprises et acteurs locaux, œuvrent pour proposer des solutions concrètes aux jeunes que nous accompagnons. C'est cette dynamique, cette volonté commune de faire la différence dans la vie de chaque jeune, qui fait la force et la singularité de notre mission.

Cet audit de labellisation, c'est aussi l'opportunité de faire un bilan sincère et transparent de notre travail, de partager nos réussites mais aussi d'identifier les pistes de progrès pour continuer à être à la hauteur des attentes et des besoins des jeunes. Nous sommes convaincus que cet engagement pour la qualité, la transparence et l'amélioration continue est essentiel pour garantir l'efficacité de notre action.

Projet associatif: Enjeux et méthodologie

Les enjeux

Impulsée par la démarche de labellisation et encouragée par sa présidente déléguée Wendy Lafaye, la Mission Locale Clermont Métropole et Volcans a souhaité écrire son projet associatif de manière collaborative afin de:

- fédérer son équipe autour d'un projet commun et ainsi renforcer la cohésion d'équipe
- faire le point sur ses missions, sa vision du territoire et les attentes des jeunes, des employeurs et des partenaires
- affirmer sa vocation et communiquer sur ses actions tant en interne que sur ses territoires d'intervention
- Définir ses grandes orientations

Ce projet associatif est le cadre de référence de la structure permettant d'affirmer son identité et de réaffirmer son engagement au service de l'insertion des jeunes.

Méthodologie

Décembre 2023 à février 2024

L'équipe a travaillé sous forme de groupes de travail pour favoriser les échanges et s'appuyer sur l'expertise et les compétences de chacun afin de travailler sur la définition des valeurs, de la raison d'être et des ambitions de la structure pour les jeunes, les employeurs et les partenaires à partir des besoins repérés.

7 et 8 mars 2024

La Mission Locale a organisé un séminaire dédié à la labellisation pour:

- se replonger dans l'histoire de la structure, sa création, ses temps forts sous forme d'un "CV de la Mission Locale" (annexe 1)
- poursuivre la réflexion sur l'écriture du projet associatif
- s'approprier les attendus du label et réaliser un état des lieux sur l'offre de service de la Mission Locale
- réfléchir de manière collaborative aux axes d'amélioration à envisager pour répondre aux attentes des jeunes, des employeurs et des partenaires.

Mme Lafaye, Présidente déléguée de la structure, accompagnée de membres du bureau ont rejoint l'équipe le deuxième jour pour découvrir les suggestions de l'équipe, enrichir les propositions et valider ainsi la définition des valeurs, de la raison d'être et des ambitions de la structure sous forme de "lettre de motivation de la Mission Locale"(annexe 2).

Novembre 2024

Une première version du document a été adressée aux membres du bureau pour recueillir leurs avis et enrichir son écriture.

9 Décembre 2024

Lors d'une réunion de bureau, les membres ont échangé sur le contenu du projet associatif afin de valider sa version finale.



PARTIE II : De la création du réseau à la Mission Locale Clermont Métropole et Volcans

Historique du réseau



- **1981** Rapport de Bertrand Schwartz
- **1982** Création des 850 PAIO (Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation) et 61 Missions Locales, par l'Ordonnance du 26 mars 1982
- **1983** Création de la DIJ (Délégation Interministérielle à l'Insertion des Jeunes)
- **1989** Création du CNML (Conseil National des Missions Locales) rattaché au 1er Ministre. La Charte des Missions Locales est publiée
- **1991** Création de l'ANDML (Association Nationale des Directeurs de Mission Locale)
- **1993** Création de la DIJ (Délégation Interministérielle à la Jeunesse)
- **1998** Création de l'Association Nationale des Missions Locales et PAIO (ANML)
- **2000** Protocole 2000 et création du Syndicat des Missions Locales et PAIO (le SNML)
- **2001** Signature de la Convention Collective Nationale
- **2003** Création de l'Union Nationale des Missions Locales (UNML) ; dissolution de la DIJ par l'Etat
- **2005** Reconnaissance du rôle des Missions Locales et inscription du droit à l'accompagnement dans la loi. Cette loi définit également le droit à l'accompagnement créé avec le CIVIS, qui sera renforcé par la loi du 21 avril 2006 sur l'accès des jeunes à la vie active en entreprise
- **2012** Gestion des Emplois d'avenir par les Missions Locales
- **2016** Suppression du CNML par la Ministre, Création du COPJ (Conseil d'Orientation des Politiques de Jeunesse)
Le PACEA (Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et L'Autonomie) est instauré et la Garantie Jeunes généralisée
- **2018** Adoption du cadre commun de référence - L'offre de service des Missions Locales
- **2021** Article fondateur intégrant à la mission de service public du réseau la prise en compte globale des besoins des jeunes
- **2022** Instauration du Contrat Engagement Jeune. Il conforte le PACEA, et se substitue à la Garantie Jeunes

(source : Projet associatif UNML 2022)

437

Missions
Locales et
6800 lieux
d'accueil

15

Associations
régionales des
Missions
Locales

15 000

Salariés
répartis sur le
territoire
français

1.1

Million de
jeunes
accompagnés

265 000

Entrées en
parcours
personnalisé et
contractualisé

200 000

Entrées en
parcours Contrat
d'Engagement
Jeune

(Source: Chiffres Clés 2023 - UNML)

L'association régionale AMILAURA



1994 :

Création de l'Association Régionale des Missions Locales d'Auvergne (AMPA)

2016 :

Création de l'Association Régionale des Missions Locales d'Auvergne Rhône Alpes (AMILAURA) suite à la fusion des régions Auvergne et Rhône Alpes.

Amilaura anime et coordonne le Réseau Régional des 61 Missions Locales réparties sur les 12 départements de la région dont 6 dans le Puy de Dôme. Elle a un rôle de représentation et accompagne la mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'emploi, de la formation, de l'orientation et de l'autonomie des jeunes.



110 899

Jeunes accompagnés

Les Missions Locales de la région ont accompagné 110 899 jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle et sociale. Chaque jeune a en moyenne bénéficié de **7 entretiens** totalisant ainsi **811 000 entretiens**.

46 224

Jeunes en premier accueil

46 224 jeunes ont été accueillis pour la première fois par les Missions Locales afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans leur recherche d'emploi, leur projet professionnel et répondre à leurs besoins.



Préparation à l'emploi

633 289

PROPOSITIONS



Les Missions Locales ont proposé plus de **633 289 offres** concrètes aux jeunes pour faciliter leur accès à l'emploi en 2023.

+ de 115 000

Propositions de vie quotidienne

Les Missions Locales réalisent un accompagnement global des jeunes. Elles les aident à lever les freins liés à la mobilité, le logement, la santé pour faciliter leur insertion professionnelle. Les jeunes ont bénéficié de **54 977 propositions** sur le logement, **69 243 propositions** sur la santé et **11 170 propositions** sur la mobilité.



104 458

Propositions d'orientation

En 2023, les Missions Locales ont effectué plus de **104 400 situations et propositions d'orientation** pour aider les jeunes à définir leur parcours professionnel et à trouver leur voie.



66 880

entrées en Situation d'Emploi

en CDI, CDD ou en alternance

dont 

29 %

en **Emploi durable**



Alternance

5 283 jeunes

L'accompagnement mis en œuvre par les Missions Locales a permis à **5 283 jeunes** de trouver un contrat en alternance, leur permettant ainsi de bénéficier d'une expérience professionnelle concrète et de développer des compétences.

+ de 18 800

ont rejoint le CEJ

Plus de **18 800 jeunes** ont bénéficié du Contrat d'Engagement Jeune leur permettant ainsi de bénéficier d'un accompagnement renforcé vers l'emploi, de formations et de l'acquisition de compétences professionnelles.



Formation

10 461 jeunes

10 461 jeunes accompagnés par les Missions Locales ont pu bénéficier d'une formation leur offrant ainsi des perspectives d'avenir et de développement de compétences.



Histoire de la structure

07-1982

Création de la Mission Locale pour l'emploi des jeunes de Clermont-fd. Elle fait partie des 9 premières Missions Locales créées. 5 salariés

09-1982

Ouverture rue diderot.
Président : Roger Quillot
Vice Président: Jean Maisonnnet

1983

Vice Président:
Jean Yves Gouttebel.
7 salariés

1985

Président Délégué
Jean Claude Besson

1996

Président Délégué:
Alain Martinet

07-1997

Déménagement de la
Mission Locale au 143
bis bd Lafayette

03-1997

Devient "Mission Locale de
l'Agglomération Clermontoise pour
l'insertion sociale et professionnelle
des jeunes en difficulté". 19 salariés

1997

Fusion avec
la PAIO* de Gerzat
Président: Serge Godard

09-1997

Mise en place des
permanences décentralisées

06-1999

Devient "Mission Locale de
Clermont Communauté pour l'insertion
sociale et professionnelle des jeunes"

06-1999

Création de l'antenne
Clermont Montagne

2002

La Mission Locale fête
ses 20 ans en présence
de Bertrand Schwartz

2005

Ouverture de
l'antenne Jaude

2012

Les Missions Locales
prescripteurs exclusifs
des emplois d'avenir.
36 salariés

2017

Mise en place
du PACEA

2014

Président : Olivier Bianchi
- Présidente Déléguée:
Marion Canalès.
42 salariés

2013

Mise en place de
la Garantie Jeune

09-2012

Déménagement au 64
Boulevard Léon Jouhaux

06-2017

Devient "Mission Locale
Clermont Métropole et Volcans"

2020

Présidente
Déléguée
Wendy Lafaye

2022

Mise en place
du CEJ.
56 salariés

10-2022

La Mission Locale
fête ses 40 ans

2023

Lancement de la
démarche de
labellisation

2024

27 permanences décentralisées.
Changement de logo pour répondre
aux attendus de la labellisation
55 salariés

PARTIE III : L'ADN de la Mission Locale

Ses valeurs

Bienveillance

Chaque jeune a un parcours de vie différent, l'équipe recueille de manière neutre, sans jugement et avec humilité les parcours et les informations qu'il lui livre afin d'instaurer une relation de confiance et de bienveillance. L'équipe fait preuve de compréhension, d'écoute, d'empathie et d'indulgence vis-à-vis des jeunes accompagnés. La prise en charge du jeune doit être personnalisée et prendre en compte son entièreté, sa singularité et sa situation.

Ecoute

La Mission Locale est un lieu où la parole peut-être libérée dans la confiance et le respect par une écoute active et la prise en compte de la demande du jeune (ses envies, ses difficultés, ses craintes quant à son avenir professionnel et personnel). L'équipe est attentive aux besoins (exprimés ou non verbalisés) afin de cerner les demandes directes et indirectes pour prendre en compte le jeune dans sa globalité.

Adaptabilité

L'équipe adapte l'accompagnement selon la situation, les besoins et la personnalité de chaque jeune. Elle adapte ses pratiques aux évolutions des orientations politiques et des commandes des financeurs. Elle s'adapte à l'évolution du public et de ses besoins mais également aux ressources et spécificités du territoire.

Confiance

L'équipe base l'accompagnement sur une relation de confiance mutuelle avec le jeune tout en respectant la règle de discrétion professionnelle afin de l'aider à prendre ou reprendre confiance en lui et dans son projet de vie.

Proximité

L'équipe instaure une relation de proximité avec les jeunes. L'accessibilité des locaux et la disponibilité des salariés permettent d'assurer un accueil inconditionnel au plus près des jeunes, de leurs attentes et leurs besoins. Elle instaure également une relation de proximité avec les partenaires pour répondre aux besoins des jeunes.

Inconditionnalité

La Mission Locale propose un accueil inconditionnel à tous les jeunes de 16 à 25 ans et garantit une égalité de traitement sans distinction ni discrimination.

Sa raison d'être

Accueillir, informer, orienter, accompagner chaque jeune dans une approche globale et individualisée afin de favoriser son accès à l'autonomie et son insertion sociale et professionnelle. Mobiliser l'offre de services de la Mission Locale et collaborer avec l'ensemble des partenaires, au plus près des territoires, pour répondre aux besoins de la jeunesse et du marché de l'emploi.

Ses missions

La Mission Locale est un acteur territorial des politiques de jeunesse et un opérateur de la mise en oeuvre des dispositifs publics d'insertion sociale et professionnelle. Elle assure un service public territorial de proximité.

SES MISSIONS

Repérer - mobiliser

Aller vers les jeunes, rendre la Mission Locale visible en se concertant avec les acteurs du territoire, rendre accessible à tout jeune l'information sur les droits auxquels il peut prétendre.

Accueillir - informer

Accueillir tous les publics, proposer un accueil adapté aux besoins des jeunes, mettre à leur disposition une information complète sur l'offre du territoire.

Orienter

Réaliser un diagnostic de la situation sociale et professionnelle des jeunes, évaluer leurs besoins pour les orienter vers l'offre de service interne et/ ou les mettre en relation avec le partenaire le plus adapté à leurs situations.

Accompagner à la construction et la mise œuvre du parcours du jeune

Proposer un accompagnement personnalisé et adapté aux jeunes, prendre en compte leur situation globale, épauler les jeunes dans la construction de leurs parcours, aider à la mise en oeuvre de leur parcours en concertation avec les partenaires, selon les besoins repérés.

Accompagner les employeurs dans leurs recrutements et l'intégration des jeunes

Préparer les jeunes pour favoriser leur accès à l'emploi, aider les employeurs dans le recrutement de jeunes candidats, sécuriser les parcours de jeunes en emploi.

POUR MENER À BIEN SES MISSIONS, LA MISSION LOCALE A VOCATION À :

Proposer une approche globale :

Ses différents champs d'intervention :



Orientation

Emploi

Social

Logement

Accès aux droits

Formation

Mobilité

Santé

Citoyenneté

Culture, Loisirs, Sport

Adapter son action aux besoins des jeunes, des partenaires et des employeurs. Pour se faire, elle vise à :

Construire un diagnostic territorial basé sur la situation des jeunes, les spécificités territoriales, les acteurs et les ressources du territoire

Prendre en compte la parole des jeunes et des employeurs

Ajuster son programme d'action en concertation avec les partenaires et développer des actions innovantes

Son offre de service

DIFFÉRENTS ACCOMPAGNEMENTS

Pacea, CEJ, CEJ jeunes en rupture, CEJ BPI, CEJ mineurs, CEJ adapté pour les jeunes sous de main de justice, CAPSA, PPAA

Orientation / Formation

- Ateliers : Immersion virtuelle au cœur des métiers, Pass to work, Un métier des informations, Zoom orientation, Atelier coaching PMSMP
- Informations: sur les métiers, les formations et sur les organismes de formation. Aussi, sur le financement des formations (France Travail, Conseil Régional, CPF...) et prescription sur les formations.
- Actions avec les partenaires : Atelier construire son projet professionnel à partir de ses atouts et des opportunités du territoire, Atelier Découvrir et essayer son métier de demain en grandeur nature, atelier Mieux mobiliser ses compétences et gagner en confiance, permanence EPIDE, découverte des métiers et formations (Informations métiers, visites de plateaux techniques, participation à des forums)

Emploi/ Alternance

- Ateliers: droit du travail, Mise en action, CV, me préparer à l'emploi, préparation au job dating, Et si nous parlions emploi, présentation du travail temporaire, atelier coaching stage, alternance
- Promotion de profil, Simulation d'entretien, Mise en place de stages. Mise en relation sur des offres d'emploi/ d'alternance, service civique, stage
- Actions avec les partenaires : Atelier parlons peu mais parlons pro, Objectif 1er emploi APEC, Communication, libérer sa créativité pour entreprendre
- Permanences: Gendarmerie, permanence du CFA BTP, du CFA IFRIA, du GEIQ BTP, du GEIQ EPI, Adecco
- Job dating intérim, manifestations et forums de recrutement, mini entreprise, simulation d'entretien avec la Cravate Solidaire, orientation vers le Salon Joséphine

UNE APPROCHE GLOBALE POUR LEVER LES FREINS PÉRIPHÉRIQUES ET EN CONCERTATION AVEC SES PARTENAIRES

Illetrisme/ FLE

- Permanence à AGIR, CEJ collectif pour les BPI
- Actions avec nos partenaires : atelier CRI de remise à niveau, Evaluation de niveau effectuée par le CRI, atelier Techniques de recherche d'emploi FLE / Illetrisme, cours de Français avec Forum réfugiés et les associations bénévoles
- Orientation vers la plateforme ALF, la CIMADE

Social

- Atelier gestion du budget, atelier accès aux droits, Demande de soutien financier ou matériel (FMAJ, FLU, commission parcours jeune)
- Accompagnement avec l'assistante sociale de la Mission Locale
- Actions avec nos partenaires : réunions d'information sur le mode de garde « Assistante maternelle » et sur les crèches municipales, orientation vers la micro crèche Les Guilidoux, le Salon Joséphine, la cravate solidaire, la boutique solidaire Esope, le Point Accueil Ecoute Jeunes et vers les services sociaux du département

Santé/ Handicap

- Passation du SST, distribution de collation à titre expérimental, orientation vers la psychologue de la Mission Locale, kits d'hygiène et protections hygiéniques à disposition
- Permanences : CAP Emploi, Pôle Social ADIS
- Ateliers avec nos partenaires : Sommeil et gestion du temps, estime de soi, affirmation de soi Auto-défense, planning familial, précarité menstruelle, Associations Addictions France, gestes et postures
- Intervention AIDES (dépistage), parcours santé CPAM
- Orientation vers le centre solidarité santé 63, le relais santé, le centre de soins Essor 63, ECAFIPI, ISBA Santé

Numérique

- Ateliers : PIX, les bases de l'informatique, TikTok ça rapproche, Focus sur la visio
- Espace multimédia à disposition + copies / impressions gratuites, visio room, prêt d'ordinateurs portables
- Diffusion de l'actualité de la Mission Locale aux jeunes via l'application Citykomi et les réseaux sociaux

Logement

- Informations sur les aides au logement : APL, visale, locapass, Mobili jeunes, orientation vers l'assistante sociale de la Mission Locale, demande d'aides financières ponctuelles
- Orientation vers les partenaires: Hébergement AFPA, FJT Le Phare, le Corum St Jean, l'auberge de jeunesse, l'agence immobilière à vocation sociale, le 115, le Collectif Partage et Projets, le Point Accueil Ecoute Jeunes.
- Atelier logement animé par le SIRA

Mobilité

- Actions avec nos partenaires: atelier code de la route, prêt de livre de code avec Roole, l'action ECF Vigier, l'atelier de prévention routière, l'aide au permis du Conseil Départemental, la tarification solidaire T2C, passation de l'ASR, l'aide permis du Conseil Régional, la carte Illico et les bons transports, le pass région
- Orientation vers la plateforme mobilité pour un accompagnement individuel et/ou des ateliers collectifs, Solidarauto, Vélo Ecole et les garages solidaires

Loisirs, Culture, Sport

- Ateliers : culture du cœur /carte cité jeune, c'est pas sport !
- Actions avec les partenaires : Pass Région, ateliers culinaires, partenariat avec La Comédie et Inerfac
- Actions ponctuelles : Club Radio, Les trans'urbaines, sport pleine nature VTT, parcours nature et développement durable, parcours pulse ASM, Journal Milo Mag, Tournoi Mario Kart, initiation sport avec ASM Vitalité, les quartiers d'été

Mobilité internationale et citoyenneté

- Ateliers: Parlons peu mais parlons pro Service Civique, permanence juridique, atelier « Prêt(e) pour les européennes » (ponctuel)
- Actions avec nos partenaires: atelier Egalité Filles Garçons parlons-en (CIDFF), atelier Mobilité européenne et internationale avec Europe Directe, Concordia et CACIAURA
- Orientation vers Erasmus +

La gouvernance de la Mission Locale

La Mission Locale est gérée par un **Conseil d'Administration**. Il définit les grandes orientations et les priorités de la Mission Locale. Il est composé de 4 collèges, présidé de droit par le Président de Clermont Auvergne Métropole, Olivier BIANCHI, qui délègue ses pouvoirs à la Présidente Déléguée, Wendy LAFAYE :

1 - Collège des élus

- Le Président de Clermont Auvergne Métropole et son représentant en qualité de Président délégué,
- Les Maires (ou leurs représentants) du périmètre de notre zone d'intervention,
- Le Président du Conseil départemental ou son représentant,
- Le Président du Conseil régional ou son représentant,
- Les conseillers départementaux de notre zone d'intervention

2 - Collège des Administrations et partenaires institutionnels

- Préfecture du Puy-de-Dôme
- Rectorat d'Académie
- Direction Départementale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Délégation territoriale de France Travail
- AFPA

3 - Collège des socio-professionnels

Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme, Chambre d'Agriculture du Puy-de-Dôme, Chambre de Métiers et de l'artisanat du Puy-de-Dôme, Organismes mutualisateurs (Uniformation),
Un représentant des organismes représentatifs patronaux,
Les organisations syndicales représentatives du réseau des Missions Locales.

4 - Personnes qualifiées

Directeurs de FJT, des entreprises...



Le **Bureau** est l'exécutif du Conseil d'Administration dont il émane. Il est chargé de mettre en œuvre les objectifs et la politique définis par le Conseil d'Administration.

La composition du bureau est **diversifiée et témoigne de la spécificité de La Mission Locale Clermont Métropole et Volcans** : un périmètre d'intervention à la fois urbain et rural.

OLIVIER BIANCHI Président Mission Locale & Président de Clermont Auvergne Métropole
WENDY LAFAYE - Présidente Déléguée & Présidente AMILaura & Conseillère Métropolitaine

ALEXANDRE VERDIER Vice-Président & Maire de Bagnols
CECILE AUDET Vice-Présidente & Conseillère Métropolitaine

FRANCOISE REVEILLOUX Trésorière
& Conseillère Municipale Aulnat

CHANTAL LELIEVRE Secrétaire & Conseillère Métropolitaine

Membres du bureau :
JEAN-MARC BOYER Sénateur du Puy-de-Dôme
MARION CANALES Sénatrice du Puy-de-Dôme
ALINE FAYE Vice-présidente de Clermont Auvergne Métropole

L'équipe

Administratif

ROUZAIRE Marie Claire
Responsable administratif et financier
DA COSTA Madeleine
Assistante de direction
FALCO Laurence / MARCILLAC Zakia
Assistants de gestion
FIGUEIREDO Elvira
Assistante financière
FARISSIER Nathalie
Assistante administrative
BOUCHENAF Akila
Chargée d'accueil
PIETTE Laëtitia
Chargée de communication
BAYIN Ela
Service Civique Multimédia

Présidence

BIANCHI Olivier
Président
LAFAYE Wendy
Présidente déléguée

Direction

REBOISSON Guy- Joël
Directeur
ALVES Coralie
Directrice Adjointe

Emploi

NOUHEN Carole
Responsable de secteur emploi
LAABIDI Mouna
Chargée de projet Alternance / CAPSA
BRUGIERE Karine
CAE / Conseillère Antenne Montagne
FAURON Christine
Prospection / contrats CIE
LAUZEDAT Valérie
(remplacée par Cécile MARECHAL)
Préparation des jeunes
BOUNECHADA Djamila
(Agences d'emploi)

Suivi jeunes mineurs

ARMILLON Isabelle
Responsable de secteur
OF – Education Nationale
CHARREL Claire
Suivi jeunes
DEVOLLE Léa
Suivi jeunes
MALLET Chloé
Suivi jeunes
MERCIER Brenda
Suivi jeunes (Digitale Académie)

Orientation Formation

DE MATOS Clarisse
Responsable de secteur Orientation
et système d'information / RGD
FAURE Isabelle
Chargée de projet formation
BONJEAN Cécile
Conseillère, atelier droit du travail

Gestion de projets

BERNARD Valérie
Chargée de projet Politique de la ville
Référénte discrimination
BOREL Adeline
Chargée de projet Ressortissants
étrangers et savoirs de base
JACQUET Franck
Chargé de projet Pacte des solidarités,
mini chantiers, accompagnement
RABRET Nathalie
Chargée de projet Labellisation et
amélioration continue

Conseillers en Insertion professionnelle

AUBIGNAT Adeline (Service civique / Atelier budget)
BOREL Pauline (Mobilité internationale)
CROZAT Karine (Salon Joséphine)
DURIF Stéphane
ELAZIZ Fatiha (Référénte Justice)
FIOL Virginie (Référénte culture)
GAGNEAU Amandine (Référénte Logement, référénte bis France Travail)
GAUME Fabien (Prépa apprentissage)
GUIZE Nathalie (Référénte Santé)
LASFARGUETTE Jessica (Relations France Travail / Partenariat APEC)
MEILHEURAT Angélique (Armée, Gendarmerie, EPIDE, Atelier Culture du cœur, SST)
MESTRE Jean-Baptiste (CEJ JR, Relations ASM, Atelier c'est pas sport, Référént sport)
OLLIER Carole (E2C)
PALOT Elsa (Entreprendre pour apprendre, ADIE)
PASSEMARD Sandrine (Atelier gestion du temps, SST)
PENOT Julie (Référénte mobilité)
PLAZENET Célia (Déclic action)
POLITANO Coralie (Référénte handicap, CIDFF, Crèches)
PRUDHOMME Baptiste (CEJ JR, Référént bis Imilo)
SELVES Céline (Atelier mise en action, Avenir pro)
TOURNADRE Sandra (Atelier TikTok, référénte bis communication)

Dispositifs

MONNET Isabelle
Responsable de secteur CEJ
DE MATOS Clarisse
Responsable de secteur
PACEA

Social et Santé

MEDERREG Zoulikha
Chargée de projet secteur
Social, FAJ, FLU, Esope
PAUL Eloise
Psychologue
TAILLANDIER Laura
Assistante Sociale

PARTIE IV : Les spécificités de la Mission Locale

Un territoire vaste et diversifié : de l'urbain au rural

La Mission Locale couvre au total 49 communes sur 3 territoires aux caractéristiques distinctes :

Clermont Métropole et Volcans



Dômes Sancy Artense



Massif du Sancy



(Source : INSEE RP2020 exploitations principales, géographie au 01/01/2023)

Au sein de la métropole clermontoise, elle intervient sur les 5 quartiers politique de la ville de Clermont-Ferrand : Quartier Nord (Champratel, Les Vergnes, Croix de Neyrat) / La Gauthière / Fontaine du Bac / Saint Jacques / Quartier centre (Un nouveau QPV en 2024)

La Mission Locale intervient sur 4 types de milieux : urbain, périurbain, quartier politique de la ville et rural. Il en résulte une grande diversité de public ayant des spécificités, des besoins et des difficultés différentes d'un territoire à l'autre.

IMPLANTATION URBAINE : CLERMONT AUVERGNE METROPOLE

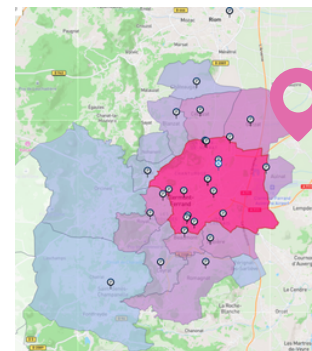
Le siège de la Mission Locale est implanté au sein du QPV* de la Gauthière à Clermont-fd.

- Elle compte 21 permanences sur le territoire de Clermont Auvergne Métropole, dont :
- 2 en QVA*(Aulnat et Gerzat)
- 8 en QPV

La Mission Locale a également un salarié détaché à 100% à l'UEAJ* et une référente justice qui intervient au centre pénitentiaire de Riom (permanence bimensuelle).

Nouvelles permanences ouvertes :

- En 2023 : Tiers Lieu Anatole France proche du QPV« Centre » et le Tiers Lieu Goncourt
- En 2024 : Centre Jaude (en hypercentre)

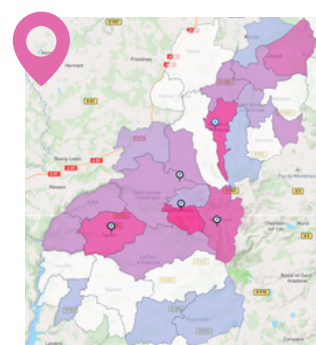


IMPLANTATION RURALE : ANTENNE CLERMONT MONTAGNE

Le 1er septembre 1999, la Mission Locale a mis en place une antenne permanente sur le secteur Clermont Montagne dans une volonté des financeurs et des élus de la métropole de renforcer la solidarité "urbain/ rural" dans la prise en compte de la jeunesse. Son siège se situe à Rochefort Montagne et compte :

- 3 permanences sur la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense
- 2 permanences sur le Massif du Sancy

QPV* : quartier politique de la ville / QVA* : quartier de veille active / UEAJ* : Unité Educative d'Accueil de Jour



Typologie du public

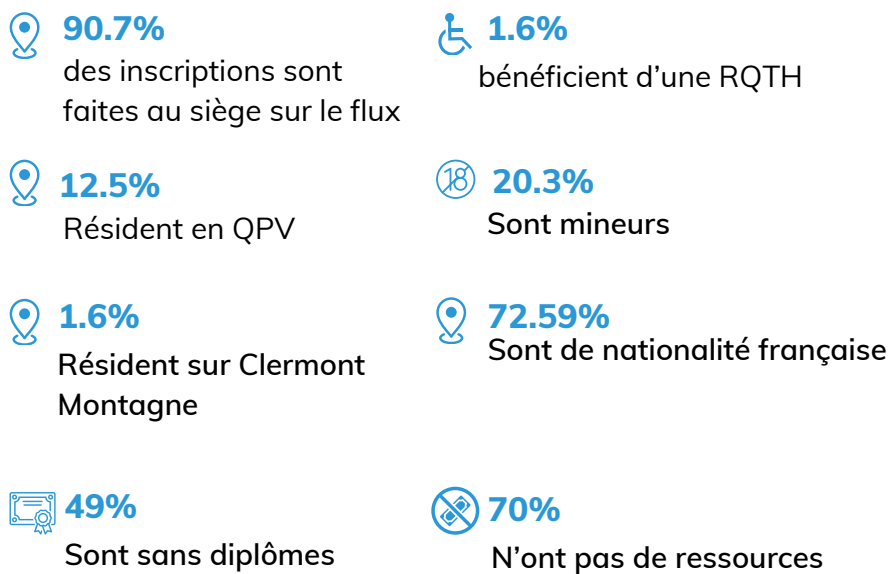
La Mission Locale reçoit des jeunes de 16 ans à 25 ans, avec des profils, des parcours, des besoins et des demandes diversifiés, pour les aider dans leur insertion sociale et professionnelle.

L'élaboration du projet professionnel, la recherche de formation ou d'emploi sont souvent les clés d'entrée à la Mission Locale.

Le diagnostic de la situation sociale et professionnelle réalisé avec le jeune pour prendre en compte la globalité de sa situation permet de révéler les freins périphériques qu'il peut rencontrer. (problématiques financières, administratives, de mobilité, de santé mentale ou physique, de logement, de mode de garde, de justice, de maîtrise de la langue française, de niveau scolaire...)

Les spécificités de chaque jeune amènent la Mission Locale à adapter l'accueil et l'accompagnement au plus près des besoins de chacun.

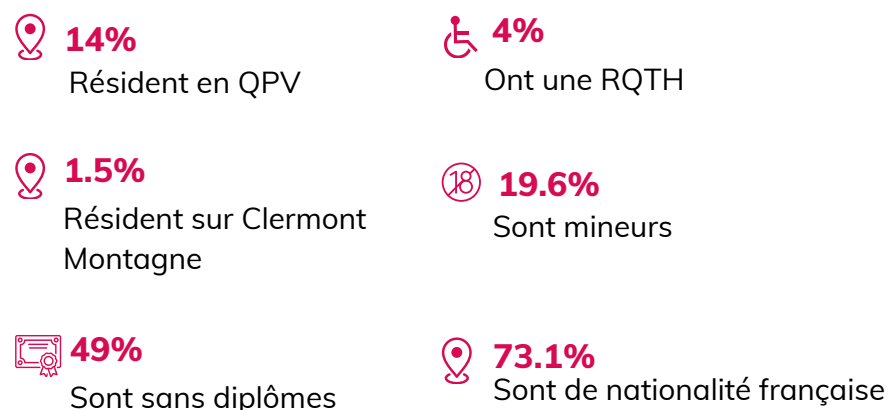
2188 jeunes en 1er accueil en 2023 :



Requête du 14/08/2024:

- Près d'1/3 des jeunes inscrits en 2023 sont en logement précaire
- 57% n'ont pas le permis B, 75% utilisent les transports en commun
- 4% ont au moins un enfant

4509 jeunes accompagnés en 2023 :



Requête du 2/09/2024:

- 11.3% rencontrent des problématiques d'hébergement
- 58,3% n'ont pas le permis B, 81.7% se déplacent en transport en commun
- 75.4% n'ont pas de ressources
- 7,58% ont au moins un enfant

Entrées dans les dispositifs en 2023



1497 jeunes

ont intégré le PACEA



269 Jeunes

ont intégré le PPAE



891 Jeunes

ont intégré le CEJ



60 jeunes

ont intégré CAPSA

1 247

ont accédé à un emploi
dont 216 QPV
& 28 sur Clermont Montagne

305

ont accédé à l'alternance
dont 44 QPV
& 5 sur Clermont Montagne

497

ont intégré une formation
dont 108 QPV
& 3 sur Clermont Montagne

607

ont accédé à une PMSMP (Période de Mise en Situation
en Milieu Professionnel)
dont 102 QPV
& 5 sur Clermont Montagne

135

ont intégré un service civique
dont 22 QPV
& 2 sur Clermont Montagne



PARTIE V – Contexte socio-économique & ancrage territorial

Les caractéristiques socio-économiques

DÉMOGRAPHIE



295 821

habitants pour
Clermont Auvergne
Métropole

12573

habitants pour
Communauté de
Communes de Dômes
Sancy Artense

9638

habitants pour
Communauté de
Communes de Massif
du Sancy

Près de 45% des Puy-Dômois résident au sein de Clermont Auvergne Métropole. 50% des habitants de la métropole résident à Clermont-Ferrand.

La densité de population est de 1 020 habitants/km² pour Clermont Auvergne Métropole contre 18.5 pour Dômes Sancy Artense et 23.5 pour le Massif du Sancy.

La part des 15-29 ans par rapport à la population totale est bien plus importante sur Clermont Métropole (25.1%) et notamment sur les QPV (de 30.5% à 40.8%) que sur les territoires de l'antenne montagne (12.5% pour Dômes Sancy contre 11.9% pour Massif du Sancy).

La variation de la population de Clermont Auvergne Métropole est égale au niveau régional et départemental avec +0.5 %.

EMPLOI ET TAUX DE CHOMAGE



Le taux de chômage sur la métropole Clermontoise est à 6.6% en Mars 2024 (équivalent au taux départemental). Elle compte 49,8% des demandeurs d'emploi du département.

- Fin 2023, nous comptons 2 300 demandeurs d'emploi de moins de 26 ans inscrits à France Travail sur Clermont Auvergne Métropole pour 36 à Dômes Sancy Artense et 41 pour le Massif du Sancy. Nous notons une augmentation de 7.1% sur un an pour Clermont Auvergne Métropole (19% des demandeurs d'emploi de leur territoire), une augmentation de 5.1% sur un an pour Massif du Sancy, une diminution de 2.7% pour Dômes Sancy.

Le taux d'activité des 15 à 24 ans est bien inférieur sur la métropole clermontoise avec 36.2% par rapport à l'antenne montagne (46.6% et 41.8%). Cette tendance se poursuit concernant le taux d'emploi : 27.3% sur Clermont Auvergne Métropole contre 38.5% et 41.8% sur l'antenne montagne. Ces chiffres s'expliquent par une population étudiante très importante.

Le taux d'activité : le nombre d'actifs (occupés et chômeurs) par rapport à l'ensemble de la population correspondante.

Le taux d'emploi : le nombre d'individus ayant un emploi par rapport à l'ensemble de la population correspondante.

La Métropole clermontoise rassemble 60 % des emplois du département.

Une dynamique de l'emploi plutôt favorable : Avec plus de 270 000 emplois, le département offre autant d'emplois qu'il accueille d'actifs occupés. La majeure partie des actifs sont salariés, avec notamment 28 % d'employés et 24,7 % de professions intermédiaires.

REVENUS ET PRÉCARITÉ



En 2021, la part des ménages fiscaux imposés sur Clermont Auvergne Métropole est plus importante (53.9%) que sur l'antenne montagne (46% et 46.7%).

- Le taux de pauvreté du référent fiscal (correspond aux individus appartenant à des ménages dont le niveau de vie est inférieur à 60 % de la médiane du revenu de l'ensemble de la population) est nettement plus élevé sur la métropole (16.6%) et sur le Massif du Sancy (16.4%) que sur la CC Dômes Sancy Artense.
- Pour les moins de 30 ans, le taux de pauvreté du référent fiscal est quasiment doublé sur Clermont Auvergne Métropole (31%). Le taux de pauvreté dans les QPV oscille entre 49.9% et 53.5%. Le taux le plus élevé étant sur le territoire de la Gauthière.
- La part des revenus d'activité sur Clermont Auvergne Métropole (71,5%) est légèrement au dessus de la part sur Dômes Sancy Artense (69.9%) et l'écart est plus important par rapport à la part du Massif du Sancy (64%).
- La part de l'ensemble des prestations sociales est plus élevée sur Clermont Auvergne Métropole (5.8%) que sur les territoires montagnes (4.2% pour Dômes Sancy Artense et 3.9% pour Massif du Sancy).

LOGEMENT



36.5% des résidences principales sur Clermont métropole concernent des logements HLM loués vides contre : 6.65% Dômes Sancy 20.7% Massif du Sancy.

4% des résidences principales sur Clermont Métropole concernent des "logés gratuitement" contre : 17.2% Dômes Sancy 16,6 % Massif du Sancy.

Compte tenu de la précarisation croissante des publics, d'une offre insuffisante de logements sur certains segments et des délais d'attente dans le parc social, nombre de ménages se retrouvent en difficulté d'accès au logement. Le parc locatif privé peut se révéler couteux.

- 56 % des candidats locataires cherchant un logement sur Clermont-Ferrand sont des étudiants.
- 11.2% des occupants du parc social ont moins de 29 ans en 2018 et 17% ont moins de 26 ans.
- 74% des demandes locatives sociales concerne Clermont Auvergne Métropole.

Si le taux d'équipement de la métropole est pour la plupart des structures supérieures à celui du département, l'offre reste globalement insuffisante pour les ménages en situation de grande précarité : 600 personnes sans solution d'hébergement chaque soir sur le département.

Financiers

Etat, Conseil Régional, Conseil Départemental, France Travail
Clermont Auvergne Métropole, Les communes de l'Antenne Montagne
ARS, Ville de Clermont- Ferrand,
Entreprises à travers la taxe d'apprentissage

Emploi Alternance

France travail, APEC, Cap Emploi, PLIE
Les agences d'emploi
Les GEIQ, CFA/ OFA
Gendarmerie, CIRFA
Les employeurs
Métropole / territoire Zéro chômeur
Ville de Clermont-fd (mini chantier)

Santé Handicap

Conseil Départemental, Planning Familial, Isba santé, relais santé, Aides, Associations Addictions
France, Ecafiip, CPAM, Solidarité Santé 63, Essor 63, MDPH, CAP Emploi, Pole Social Adis, Association Trisomie 21, GEPH, AGEFIPH

Orientation Formation

Conseil Régional
France Travail
l'Education Nationale, le CIO, MLDS, la Fabrique
les organismes de formation du territoire
[métiers 360](#), Monkey Tie, [CNED](#), [Digitale academie](#), Auvergne Rhône Alpes
Orientation

Mobilité

Conseil Régional, Conseil Départemental, Un guidon dans la tête, SMTTC, ECF Vigier, Roole, Prévention routière, Solidarauto, Garage Détours, [FIT](#) Plateforme Mobilité

Social Logement

Conseil Départemental, Clermont Auvergne Métropole, [URCCLAJ](#)
Les maisons des solidarités
CCAS Clermont, CECLER, Point Accueil Ecoute Jeunes, Soliguide
Collectif partage et projets, Secours Catholique Restos du Coeur
Esopo, crèche Les Guillemets, ANEF, Soliguide, Corum St Jean, Le Phare, L'AFPA, L'auberge de jeunesse, Action logement , [SIRA](#), relais petite enfance Direction de la petite enfance mairie de Clermont-fd, [Salon Joséphine](#), Prévention spécialisée

FLE Illetrisme

Essor 63, Forum Réfugié, FIT, SAMA, Frate, OFII, Cimade, Associations bénévoles, Relais Malakoff, CE CLER, [CRI](#), Apart, Elir 63, service MNA/ASE, Adepape

Justice

UEAJ, DT PJJ, SPIP, Centre Pénitenciaire, ASAVAIP,

Divers

ALFA St Jacques, ADSEA, Job aggro, Public info, Methexis, CDEF, Cresna, Entreprendre pour apprendre, CPIE, [Cravate Solidaire](#), [Becare](#), [Volcans d'image](#) ou Semeur d'images, Valérie Buisson, Adrec, CIDFF, Onde Porteuse, Canicoeur, Suprême Legacy, Alteris, Graffiti, Volkan Gaming, Envie MO...

Citoyenneté Mobilité internationale Loisirs Culture

Journée Défense Citoyenneté, Insefac, [La Comédie](#), SNU, SMV, Délégation militaire Ville de Clermont-fd, UnisCité, Europe Directe, Concordia, Erasmus Plus, CACIAURA, [Culture du coeur](#), [ASM](#), [Festival les Trans'urbaines](#)

Les partenaires au coeur de notre action

La Mission Locale a un ancrage territorial et partenarial important et nécessaire pour mener à bien ses missions, notamment pour assurer un accompagnement global aux jeunes.

■ Partenaires faisant l'objet d'un financement de la Mission Locale

PARTIE VI – Les grandes orientations de la Mission Locale



Les ambitions pour les jeunes

- Véhiculer une image positive/ valorisante de la Mission Locale et de la jeunesse
- Poursuivre et développer le “aller vers” la jeunesse
- Maintenir l’accompagnement global, adapter l’offre de services aux besoins évolutifs de la jeunesse pour faciliter son insertion sociale et professionnelle sur les territoires



Les objectifs visés

- Lutter contre le non recours, comprendre ses raisons pour envisager des leviers
- Réduire le nombre de jeunes « invisibles »
- Lever les stéréotypes sur la Mission Locale et la jeunesse
- Rendre accessible l’information aux jeunes qui ne connaissent pas la Mission Locale
- Mieux informer la jeunesse sur l’étendue de nos champs d’action et de notre offre de services
- Etre reconnue comme une structure incontournable et un lieu ressources pour la jeunesse
- Obtenir une meilleure orientation des jeunes par les partenaires
- Répondre aux attentes des financeurs
- Répondre aux besoins des jeunes en proposant un accompagnement à 360 degrés pour une prise en compte global des difficultés des jeunes
- Lever leurs freins périphériques afin d’assurer leur insertion sociale et professionnelle
- Proposer un accompagnement adapté, individualisé et de qualité à chaque jeune pour favoriser son autonomie.
- Poursuivre la promotion de la Mission Locale et des jeunes



Les ambitions pour les employeurs

- Développer, pérenniser et faire vivre notre réseau d'employeurs en fonction des besoins de notre public
- Déconstruire les a priori des employeurs vis à vis de la jeunesse/ les a priori de la jeunesse sur certains métiers et le marché de l'emploi

" Développer, pérenniser et faire vivre notre réseau d'employeurs en fonction des besoins de notre public "



Les objectifs visés

- Développer le réseau entreprise pour augmenter les opportunités de stages et augmenter le nombre et la variété des offres d'emplois collectées
- Développer la communication auprès des employeurs pour qu'ils aient une meilleure connaissance de la Mission Locale et de son offre de services
- Permettre aux entreprises de faire connaître leur activité et leurs besoins
- Faciliter la mise à l'emploi des jeunes par la mise en relation avec les employeurs notamment sur des secteurs porteurs d'emplois
- Développer le rôle de médiateur auprès des employeurs et leur permettre de s'adapter au profil et aux besoins du jeune
- Renforcer notre place d'acteur majeur de l'emploi
- Être reconnue comme incontournable pour les employeurs dans leur recrutement
- Se rapprocher de structures bienveillantes pour faire découvrir un métier, valider un projet, décrocher un emploi ou une alternance pour les jeunes accompagnés.

" Déconstruire les a priori des employeurs vis-à-vis de la jeunesse et les a priori de la jeunesse sur certains métiers et le marché de l'emploi "



Les objectifs visés

Pour les employeurs:

- Revaloriser l'image des jeunes auprès des employeurs du bassin d'emploi
- Devenir incontournable dans les recrutements des employeurs de notre réseau
- Répondre à leurs besoins
- Permettre l'égalité des chances, lutter contre les discriminations
- Valoriser les profils de jeunes

Pour les jeunes:

- Réduire les préjugés sur certains secteurs d'emplois
- Aller vers les métiers qui recrutent, susciter et enrichir l'intérêt et les connaissances des jeunes
- Faciliter l'insertion des jeunes
- Permettre aux jeunes de trouver leur place dans la société
- Permettre aux jeunes de mieux connaître les codes de l'entreprise



Les ambitions pour les partenaires

- Etre un acteur incontournable auprès de la jeunesse et des partenaires en recherchant la complémentarité et en faisant connaître nos missions et notre offre de services



Les objectifs visés

- Améliorer le service rendu aux jeunes, permettre de proposer une offre de service complète en vue d'une prise en charge globale
- Rechercher une complémentarité avec des compétences que nous n'avons pas en interne
- Apporter des solutions, un regard croisé, sur des situations complexes. Avoir une meilleure connaissance du jeune en échangeant, mutualisant sur la situation.
- Nouer des relations avec des partenaires pour garantir un suivi plus efficace de l'accompagnement du jeune notamment dans le suivi des situations
- Favoriser l'interconnaissance avec les partenaires
- Faire connaître nos dispositifs et notre offre de services
- Concourir à l'autonomie du jeune et le responsabiliser en s'appuyant sur le partenariat
- Poursuivre le développement du partenariat par thématique selon les problématiques des jeunes pour lever les freins périphériques

Conclusion



Wendy Lafaye

Je tiens à remercier le bureau de la Mission Locale, nos parlementaires ainsi que nos élus locaux pour avoir contribué à construire ce projet associatif et porter les intérêts de notre structure dans tous les lieux où nous sommes amenés à pouvoir le faire. Je remercie également la #TeamMiLo pour avoir mené ce travail depuis des mois, pour leur collaboration, qui contribuent à la réussite de notre mission. Ensemble, nous faisons de chaque projet un pas de plus vers un avenir plus prometteur pour nos jeunes !

Cependant, je ne peux ignorer l'inquiétude croissante face aux baisses de financement qui fragilisent un peu plus chaque année notre capacité à poursuivre et à développer nos actions. Ces réductions, si elles persistent, pourraient mettre en péril l'impact de notre travail et la qualité de l'accompagnement que nous offrons aux jeunes. Il est plus que jamais crucial de continuer à défendre notre modèle, d'œuvrer pour garantir la pérennité des ressources nécessaires et de nous assurer que chaque jeune puisse bénéficier du soutien qu'il mérite. Merci à vous pour votre implication et votre soutien. Ensemble, faisons en sorte que ces défis ne freinent pas notre mission et que, malgré les difficultés, nous continuions à avancer avec détermination pour l'avenir de nos jeunes.

"Les jeunes ne sont pas des bénéficiaires mais une force agissante [...] rien ne se fera sans les jeunes. C'est pourquoi cette politique ne peut être entreprise et menée à bien qu'avec ceux à qui elle s'adresse."

Citation de Bertrand Schwartz sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes - La documentation française - 1981, site web UNML

#TeamMilo



Seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.

Annexe 1 : CV de la Mission Locale



**Mission Locale Clermont
Métropole & Volcans**

Objectif : Candidature à la labellisation

📍 64 Bd Léon Jouhaux 63100 Clermont-Ferrand
☎ 04 73 42 17 57
✉ accueil@missionlocale-clermont.com



@missionlocaleclermont
metropoleetvolcans

Expériences

- **10/06/1981** Lettre de Pierre Mauroy
- **09/1981** Remise du rapport Bertrand Schwartz
- **26/03/1982** Ordonnance de création des Missions Locales

Mon parcours

- **07/1982** Création de la Mission Locale pour l'emploi des jeunes de Clermont-fd
- **06/1997** Je deviens "Mission Locale de l'agglomération clermontoise pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes"
- **06/1999** Je deviens "Mission Locale de Clermont Communauté pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes"

- **06/2017** Je deviens "Mission Locale Clermont Métropole et Volcans"

- **09/2020** Wendy LAFAYE devient ma présidente déléguée à seulement 25 ans

Autres infos

- **1982** Je fais partie des 9 premières Missions Locales de France
- **2002** Je fête mes 20 ans en présence de Bertrand Schwartz, mon fondateur
- **2016** Je reçois Harlem Desir pour un bilan Garantie Jeune
- **2017** Le président François Hollande me rend visite pour échanger autour de la Garantie Jeunes
- **2022** Je fête mes 40 ans en compagnie des autres Missions Locales de la région AURA

Qualités

Adaptabilité

- **1987** TUC
- **1989** CFI
- **1992** PAQUE
- **1997** Emplois Jeunes
Dématérialisation des dossiers jeunes
- **1998** TRACE
- **2005** CIVIS
- **2013** Garantie Jeunes
- **2017** PACEA
- **2020** Obligation de Formation
- **2022** Contrat d'Engagement Jeune
- **2024** Projet de Labellisation

Accessibilité

- **09/1982** Ouverture 10 rue Diderot à Clermont-Ferrand
- **1997** Fusion avec la PAIO de Gerzat
Déménagement 143 bis Boulevard Lafayette à Clermont Ferrand
Mise en place des permanences décentralisées
- **09/1999** Création de l'antenne Clermont Montagne
- **09/2005** Ouverture de l'Antenne à Jaude
- **09/2012** Déménagement bd Léon Jouhaux à Clermont-Ferrand
- **2024** J'interviens sur 27 permanences décentralisées

Compétences

- **2005** Inscription des Missions Locales dans le Code du Travail en tant que membre du Service Public pour l'Emploi
- **2009** Les Missions Locales sont habilitées à prescrire les Contrats Aidés
- **2012** Les Missions Locales sont les prescripteurs exclusifs des emplois d'avenir
- **2023** Je suis membre du Réseau pour l'Emploi
- **2024** Mon équipe pluridisciplinaire compte désormais 55 salariés

Annexe 2 : Lettre de motivation de la Mission Locale

Mission Locale Clermont Métropole et Volcans
64 Boulevard Léon Jouhaux
63100 Clermont-Ferrand
04 73 42 17 57

Clermont-Ferrand, le 07 Mars 2024

Objet : L'ADN de la Mission Locale Clermont Métropole et Volcans

Moi, Mission Locale Clermont Métropole et Volcans, je viens à vous aujourd'hui pour me présenter. Les piliers de mon accompagnement sont basés sur la bienveillance, l'écoute, l'adaptabilité, la confiance, la proximité et l'inconditionnalité.

Ma raison d'être est d'accueillir, informer, orienter, accompagner chaque jeune dans une approche globale et individualisée afin de favoriser son accès à l'autonomie et son insertion sociale et professionnelle. Mobiliser l'offre de services de la Mission Locale et collaborer avec l'ensemble des partenaires, au plus près des territoires, pour répondre aux besoins de la jeunesse et du marché de l'emploi.

Enfin, je souhaite conclure en évoquant mes ambitions pour le futur.

Concernant la jeunesse : j'aspire à véhiculer une image positive et valorisante de ma structure et des jeunes suivis, à poursuivre et développer le « aller vers » et enfin à maintenir l'accompagnement global en adaptant l'offre de services aux besoins évolutifs de la jeunesse pour faciliter son insertion sociale et professionnelle sur les territoires.

Côté employeurs, j'ambitionne de développer, pérenniser et faire vivre notre réseau d'employeurs en fonction des besoins de notre public, mais aussi de déconstruire les a priori des employeurs vis-à-vis de la jeunesse et les a priori de la jeunesse sur certains métiers et sur le marché de l'emploi.

Enfin, je souhaite être un acteur incontournable auprès de la jeunesse et des partenaires en recherchant la complémentarité et en faisant connaître nos missions et notre offre de services, notamment auprès de mes différents partenaires.

Je vous prie d'agréer mes salutations les plus distinguées, et me tiens à votre disposition en vue de l'obtention de mon label.

[illegible]

[illegible]

Emploi Formation Orientation

Santé Mobilité Logement

Pour les 16-25 ans

